

Compte rendu Groupe de Travail formation continue (stages)

Lundi 4 novembre



Ce lundi a eu lieu un groupe de travail pour définir les règles d'attributions des stages de formation continue (PAF).

Les échanges entre le SNUIPP et l'administration ont été très riches et on peut dire que c'est dans ce type de groupe de travail (plus encore que le mouvement) qu'on mesure tout le rôle que nous, représentants du personnel pour le SNUIPP, avons à jouer : la parole du terrain que nous relayons est écoutée, prise en compte et à l'issue de ce groupe de travail on peut dire que le résultat est du « sur mesure », au plus près des collègues et des demandes formulées. L'an passé nous avons tiré un bilan de la mise en stages et avons formulé des demandes qui ont toutes été reprises par l'administration pour cette année.

Quelques chiffres :

213 collègues ont candidaté à des stages : (208 l'an passé, la demande se maintient, 120 l'année d'avant : on mesure ici le chemin parcouru dans les différents groupes de travail pour aller vers une offre de formation au plus près des souhaits et besoins du terrain)

166 ont fait 2 vœux, 114 ont fait 3 vœux et 83 ont fait 4 vœux.

Interventions du SNUIPP

→ **communication** : il y a encore une grande confusion dans la tête de certains collègues sur les animations pédagogiques à choix et sur les stages de formation continue. La campagne d'inscription a lieu en même temps ce qui est bien car on ne se connecte qu'une seule fois mais ce qui alimente parfois la confusion ! Certains collègues autour de nous, nous disent qu'ils n'ont pas vu passer le mail. Nous avons donc demandé à l'administration d'être encore plus explicite dans les mails envoyés et fait remarquer que des mails sont adressés à tous et

ne concernent que quelques uns (pas possible à DSDEN de cibler dans liste de diffusion)

Le SNUIPP a proposé un encart au début de chaque mail qui indiquerait à qui s'adresse le mail. De votre côté nous vous demandons de vraiment consulter votre boîte académique et de lire les mails : pour nous la formation continue est nécessaire, le SNUIPP travaille depuis plusieurs années à son amélioration et une participation importante des collègues montrera que le besoin et la demande sont là.



Et n'hésitez pas à nous faire remonter les raisons qui font par exemple que vous ne postulez pas aux stages.

→ **règles d'attribution des stages :**

Nous les avons définis en séance sur la base du bilan de l'an passé.

Chaque collègue pouvait faire jusqu'à 4 vœux. Chacun a un barème calculé comme suit (ce n'est pas le même que le barème du mouvement) :

AGS - (nombre de jours de stage effectués)/4

Le nombre de jours de stage effectués est pris en compte depuis 2004 (date de mise en service de Gaïa).

Pour chaque stage les collègues sont classés d'abord d'après le numéro du vœu formulé puis au sein de tous les vœux 1 les collègues sont classés par barèmes décroissants.

Il y a en principe 15 places par stage (nombre de moyens de remplacements qui peuvent être mobilisés)

S'il y a moins de 15 collègues qui ont demandé le stage en vœu 1, ils sont tous pris et on complète avec des collègues qui ont demandé en vœu 2 toujours en suivant le barème.

S'il y a plus de 15 collègues qui ont demandé le stage en vœu 1, on prendra les 15 premiers plus forts barèmes. Pour les autres collègues qui avaient fait le vœu 1 aussi, s'ils n'obtiennent pas d'autres stages au bout du compte, on va leur donner une sorte de priorité en étiquetant leur vœu 2 comme un vœu 1.

L'idée au final est double :

- que chaque collègue qui a demandé des stages en aient au moins un
- essayer de satisfaire le plus de vœu 1

Nombre de stages maximum : le SNUIPP a proposé de limiter à 3 stages par collègue (comme les autres années). En effet cela permet que le plus grand nombre fasse des stages et on se dit aussi qu'un stage, ça se digère et donc il ne faut pas s'éparpiller et plutôt mettre à profit ensuite en classe ce qu'on a vu dans 3 stages c'est déjà beaucoup comme objectif !

2^{ème} tour (qui se fera par mail et plus dans gaïa)

Certains stages ne sont pas complets, de nouveaux stages (organisés en collaboration avec la MGEN) vont être proposés, par conséquent un 2^{ème} tour de candidatures va avoir lieu.

Les règles suivantes (proposées par le SNUIPP) ont été retenues :

Priorité sera donné à ceux qui ont participé au 1^{er} tour et qui n'ont rien obtenu (cela représente très peu de monde, 1 personne cette année), puis tous les collègues qui n'ont pas participé au 1^{er} tour et ceux qui ont participé mais qui n'ont pas atteint le max de 3 stages, pourront participer à ce 2^{ème} tour sur un pied d'égalité. Ils classeront leurs vœux et on appliquera les mêmes règles qu'au 1^{er} tour.



Le SNUIPP a demandé que les règles établies soient transmises à tous en même temps que le catalogue des stages dans un souci de transparence. Cela devrait être fait.

→ **dédoublement ou annulation de stages :**

Le SNUIPP a travaillé avec l'administration en séance pour arbitrer sur les stages à dédoubler (car forte demande) et les stages à annuler (car peu de demandes).

Le SNUIPP est intervenu (et a eu gain de cause) pour :

- dédoubler le stage « outiller les élèves pour mieux réussir » car cela nous semble une problématique centrale dans notre métier
- dédoubler le stage « recyclage premiers secours » car cela nous semble essentiel de satisfaire toutes les demandes sur ce point
- mettre en barrette des stages remplis à moitié : plutôt que de les supprimer on met 2 stages de 7 ou 8 inscrits en même

temps et ainsi on rentabilise le potentiel de 15 remplaçants sans que cela coûte un jour de formation en plus. Quand on vous dit que c'est du sur mesure, rien ne se perd !!!

Stages dédoublés :

- oser les sciences en maternelle (3 stages au lieu d'1 tellement les demandes sont fortes)
- un jour au musée des beaux arts
- escape game
- S'adapter au nouveaux profils des élèves
- outiller les élèves pour mieux réussir
- recyclage premiers secours

Stages annulés par manque de candidats :

- santé et sécurité au travail
- etwinning
- analyse de pratiques
- la programmation
- accompagner les enseignants TFC



Proposition de reconversion de stage su SNUIPP :

- travailler avec un AESH : seulement 6 candidatures mais besoin de formation est là donc demande sera faite à la conseillère pédagogique ASH de proposer cette formation sous forme d'une animation péda (à la place d'une anim à choix)

Le 2^{ème} tour concernera :

Accueillir et faire progresser des enfants allophones *

J'ai descendu dans mon jardin

Accompagner les enseignants TC *

Accompagner les enseignants TSA *

* pas besoin d'avoir un enfant avec ce profil pour demander la formation

→ focus sur stage « analyse de pratique »

Nous avons essayé de comprendre pourquoi ce stage n'attire pas de monde alors que dans nos tournées d'école nous entendons des collègues qui ont envie d'aller observer ailleurs, de se remettre en question, de prendre de la distance par

rapport à leur pratique (en dehors de toute évaluation /inspection). Pour le SNUIPP l'analyse de pratique c'est cela : un arrêt sur image sur notre pratique, aller voir ailleurs, discuter avec ses pairs. La DSDEN semble plus prendre cette appellation sous l'aspect : enseignants en difficultés qui viennent pour rebondir et s'améliorer !

Le SNUIPP a proposé que l'analyse de pratique soit proposée par exemple à une école entière : climat de confiance est établi, richesse dans les échanges dans un milieu identique, observations dans les autres niveaux, cela donnerait, impulserait une dynamique d'équipe. A réfléchir !

Une fois tout ce travail d'analyse partagée, d'arbitrages faits, il nous faut maintenant attribuer les stages aux collègues. L'administration va faire ce travail de son côté, le SNUIPP le fera du sien et donc nous nous retrouverons à un groupe de travail d'ici 10 jours pour comparer nos résultats et alors vous saurez quel(s) stage(s) vous avez.

Faites nous remonter vos remarques/interrogations concernant les stages (thèmes, inscriptions...) car c'est vraiment un domaine sur lequel nous avons la main, le SNUIPP est écouté, entendu et le SNUIPP c'est nous, c'est vous !

***Vos élues CAPD pour le SNUIPP
présentes à ce groupe de travail***

***Peggy GOEPFERT, Anne FORGERIT,
Sylvie DECHAMBENOIT, Géraldine TAPIE***

